

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 21 mars 2013

Compte rendu

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir
Jean REDEUIL – Bagagerie Mains libres
Jacques CHAVONNET – Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles
André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation
Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles
Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache
Laurianne DUPLAIN – RATP, Communication
Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport
Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements
Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles
Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles
Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Excusés :

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre
Joëlle DUCROCQ – RATP, Communication
Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »
Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles
Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

1) Travaux de nuit

Mme Bourguinat relaie la question d'un adhérent concernant le point d'avancement des travaux de nuits.

M. Chavonnet indique que la multiplication des travaux de nuit pose de graves problèmes aux riverains. Il demande si ces travaux non prévus sont dus à des retards qui doivent, coûte que coûte, être rattrapés pour respecter la date d'inauguration de la Canopée. Il ajoute que des riverains se demandent à quoi sert la charte de chantier si elle n'est pas respectée.

M. Hucher indique que 25 séquences de pose de nuit entre 1h et 5h du matin ont eu lieu à ce jour (3 en aout, 1 en octobre, 3 en novembre, 1 en décembre, 1 en janvier, 5 en février et 12 en mars jusqu'au 21 mars). Il rappelle les indications données à la réunion publique du 29 janvier : rythme d'environ 25 pièces par mois en février et mars et de 10 pièces par mois d'avril à juillet 2013. Ce rythme est légèrement décalé mais globalement respecté.

2) Travaux bruyants le soir et le samedi

Mme Bourguinat rapporte les témoignages de riverains se plaignant des travaux effectués entre 20h et 22h en semaine et le samedi en journée. Mme Bourguinat s'indigne de cette situation et demande de rendre ces travaux plus silencieux.

M. Chavonnet ajoute que plusieurs riverains se plaignent, en particulier la nuit, des cris et des interpellations entre ouvriers, notamment dans le cadre des manœuvres des camions et des grues. Il demande que les entreprises soient rappelées à l'ordre.

M. Hucher indique qu'il doit faire un point sur ces sujets avec les responsables chantier de l'entreprise dans la semaine du 25 mars afin de revoir en détail ces opérations pour limiter les nuisances sonores pendant ces périodes. En réponse à Mme Bourguinat, il confirme que la pose de charpente métallique jusqu'à 22h est prévue pendant tout le 1^{er} semestre comme indiqué fin 2012 au comité.

Il rappelle que

- La pose des pièces métalliques de plus de 9.5 tonnes entre 1h et 5h du matin est une mesure de sécurité demandée par la préfecture de police à mi-2012 et en vigueur depuis aout 2012 ; elle donne lieu à dérogation de travail de nuit par la préfecture de police
- La pose de pièces métalliques de moins de 9.5 tonnes entre 20h et 22h permet de compenser les retards induits par le désamiantage des verrières Vasconi, lequel a retardé l'achèvement des extensions de plancher du patio et empêche actuellement l'approche des camions, d'où un besoin plus fort de temps de grues ; elle ne donne pas lieu à dérogation de travail de nuit par la préfecture de police, car cette dérogation n'est nécessaire qu'après 22h
- Les travaux le samedi sont actuellement décidé au coup par coup
- Tous ces travaux hors période de jour de semaine ne concernent que les travaux les moins bruyants, les travaux de génie civil classiques étant exclus

3) Bilan 2012 de la charte chantier

Mme Bourguinat souhaite savoir quand doit avoir lieu l'évaluation annuelle de la charte chantier.

M. Hucher indique qu'un premier envoi sera fait d'ici 10 jours et propose d'en discuter lors du prochain comité de suivi.

4) Implantation de WC dans l'aire de jeux provisoire

Mme Bourguinat souhaite savoir s'il serait possible d'implanter des WC dans l'aire de jeux provisoire des petits.

M. Hucher indique que la Direction des Espaces Verts de la Ville n'est pas favorable à cette implantation car des remplacements de jeux sont actuellement en cours avec un périmètre de sécurité plus grand et donc un manque de place.

5) Coordination des différents chantiers en cours

M. Dobler s'indigne et relate que depuis plusieurs semaines des emprises de chantier se sont multipliées tout autour de la place Marguerite de Navarre déjà très contrainte et qu'il semble qu'il n'y ait aucune coordination entre elles. De plus les emprises sont très sales et fleurissent tout autour sans que personne ne soit informée.

M. Dobler et M. Chavonnet souhaitent savoir si une coordination existe entre les différents chantiers actuellement en cours dans le périmètre du quartier des Halles entre la SemPariSeine, la RATP, la SAP, etc. Ils estiment qu'il y a un important manque d'information auprès des riverains et commerçants.

M. Hucher indique qu'il y a plusieurs niveaux de coordination :

- La DVD (STV) assure la coordination de tous les chantiers du quartier, en particulier entre ceux du réaménagement des Halles et les autres comme ceux de la SAP
- La SemPariSeine assure la coordination des opérations sous maîtrise d'ouvrage RATP et ville du réaménagement des Halles, par exemple le passage en biseau des travaux SemPariSeine aux travaux RATP sur la place Marguerite de Navarre
- La RATP assure la coordination de tous les travaux directement ou indirectement liés au projet du pôle transport.

Mme Geburtig indique que la RATP gère les interfaces entre les travaux RATP et la SAP seulement dans le cadre des travaux liés au pôle transport (hors collecteur Clichy).

M. Hucher précise qu'à partir du 15 avril, la SemPariSeine n'effectuera plus de travaux place Marguerite de Navarre.

M. Chavonnet souhaite que sa demande soit transmise auprès de M. Brossat pour obtenir une réponse.

6) Chantier installé rue des Déchargeurs

M. Dobler demande ce qu'est le chantier installé rue des Déchargeurs.

Mme Geburtig indique qu'il s'agit d'un chantier RATP afin d'effectuer des mesures sur la nappe phréatique.

7) Mise en place de la palissade place Marguerite de Navarre

M. Dobler demande ce que la RATP compte faire pour nettoyer l'emprise de chantier RATP située place Marguerite de Navarre, quand la palissade définitive sera mise en place et pourquoi un morceau de palissade est enlevé du côté du chantier SemPariSeine.

Mme Geburtig indique que les travaux de mise en place de la palissade ont été retardés suite à un problème d'approvisionnement. Les travaux de pose de la palissade reprendront le 2 avril et se termineront le 15 avril.

M. Hucher indique qu'un morceau du linéaire de la palissade du chantier SemPariSeine est actuellement déposé du fait des travaux de création du cheminement piéton traversant du nord au sud la place. Ces travaux seront terminés le 15 avril et le cheminement sera alors ouvert aux piétons.

8) Plan de circulation et marche arrière des camions RATP

M. Dobler demande pourquoi sur les plans transmis précédemment par Mme Geburtig les camions sont amenés à faire marche arrière.

Mme Geburtig indique qu'un retour précis sur ce point sera fait à M. Dobler en précisant également pendant combien de temps.

9) Planning précis travaux RATP

M. Dobler demande que des éléments simplifiés communicables facilement pouvant permettre une anticipation des nuisances pour les équipes opérationnelles de l'hôtel soient fournis par la RATP.

Mme Geburtig indique qu'un planning sur les travaux bruyants indiquant toutes les tâches effectuées à 3 semaines a été fourni. Le montage de la grue de 50m de hauteur est lui reporté au 29 avril.

M. Dobler demande que des éléments simplifiés communicables facilement au personnel de l'hôtel soient fournis par la RATP.

Mme Geburtig propose de monter une réunion avec M. Laroze, Mme Geburtig et M. Dobler pour expliquer le calendrier et le contenu des travaux à venir.

10) Aménagement de la dépose taxi rue des Halles

M. Dobler souhaite savoir quand sera terminé l'aménagement de la dépose taxi rue des Halles.

Mme Geburtig indique que la dépose taxi est terminée depuis le 21 mars.

M. Dobler indique que cette dépose ressemble à « un garage à moto inacceptable ».

11) Passage piéton non protégé et caniveau rempli d'eau rue des Halles

M. Dobler et M. Chavonnet alertent le comité sur la dangerosité du passage piéton non protégé rue des Halles du fait du peu de visibilité entraîné par les palissades et sur le caniveau au même emplacement qui est constamment rempli d'eau.

Mme Duplain précise que les palissades qui vont être mises en place d'ici le 15 avril seront ajourées en partie haute et permettront donc une bonne visibilité pour les piétons et automobilistes.

Mme Haegy fera un signallement au service de la Voirie, tant pour la protection du passage piéton que pour résoudre le problème du caniveau rempli d'eau.

12) Comité de suivi spécial RATP

M. Chavonnet et M. Dobler demandent à ce qu'un comité de suivi spécial travaux RATP soit mis en place.

Mme Geburtig accepte l'idée de ce comité de suivi spécial Pole Transport et précise qu'il n'est pas possible de rentrer en contact directement avec l'entreprise de travaux mais que les contacts de M. Laroze et Mme Geburtig seront possibles pendant toute la durée des travaux pour répondre aux différentes questions posées par les riverains et commerçants.

13) Propreté de la voirie dans le périmètre du chantier place Marguerite de Navarre

M. Dobler s'inquiète de l'importante dégradation de la voirie dans le périmètre du chantier place Marguerite de Navarre (trous, pavés décollés, trottoirs en mauvais état, etc.).

M. Chavonnet ajoute que la propreté est un véritable problème tant à l'intérieur du chantier RATP qu'à l'extérieur au niveau de la voirie.

Mme Haegy va alerter les services de la voirie de la Ville pour résoudre ces problèmes même si elle précise que ces dégradations sont la conséquence des travaux liés au réaménagement des Halles.

14) Fonctionnement de l'accès à la rue Berger via la place M. Quentin

M. Chavonnet et M. Dobler demandent à ce que soient améliorés le fonctionnement et la signalétique de l'accès à la rue Berger par la place Maurice Quentin.

M. Hucher rappelle que la réduction à 4 m de largeur de la rue Berger dans le cadre des travaux de construction de la Canopée pour les pompiers entraîne une impossibilité de croisement entre les véhicules et donc la mise en sens unique de la rue sur cette portion. La Préfecture de Police a donc demandé à la SemPariSeine de mettre en place un contrôle d'accès place M. Quentin avec la présence dans une guérite d'un vigile de 7h à 20h en semaine et d'un interphone pour la nuit et le week-end.

M. Hucher indique que le déplacement de l'interphone directement sur la guérite va être étudié et que la signalétique sera rapidement renforcée pour mieux signaler son emplacement.

M. Dobler demande que la station de taxis installée rue des Halles comporte au minimum 3 places, quitte à supprimer quelques vélos de la station vélib, demande approuvée par les autres membres du comité de suivi.

M. Chavonnet demande à ce que soit enlevé le vélo épave situé sur la place M. Quentin depuis plusieurs semaines.

Mme Haegy va effectuer un signallement à la Police.

15) Stationnement non réglementaire des véhicules rue des Halles

M. Dobler et M. Chavonnet indiquent qu'il n'est pas normal que des véhicules des différents chantiers du quartier stationnent illégalement rue des Halles empêchant ainsi le stationnement et les manœuvres des taxis ou cars. Ils demandent également que soient supprimés la station Velib et le parking 2 roues et que la réglementation en matière de stationnement soit respectée.

Mme Haegy va se rapprocher des services de voirie et de police pour organiser une réunion sur place, afin de remédier à cette situation.

16) Mise en service du passage piéton Lingères/rue des Bourdonnais

M. Dobler demande quand sera mis en service le passage piéton entre le passage des Lingères et la rue des Bourdonnais.

M. Hucher indique ce passage sera ouvert au public le 15 avril.

17) Nettoyage des tags sur les immeubles rue des Halles, rue St Honoré et rue des Bourdonnais

M. Dobler demande à ce que soient nettoyés les nombreux tags apparus sur les immeubles situés rue des Halles, rue des Bourdonnais et rue St Honoré.

Mme Haegy va transmettre le message à son collègue adjoint chargé de la propreté.

18) Fermeture de l'ascenseur RATP rue de la Ferronnerie

M. Chavonnet demande pourquoi l'ascenseur a été fermé prématurément le 3 avril et quel dispositif d'information va être mis en place.

Mme Duplain indique que la fermeture actuelle de l'ascenseur est due à des problèmes de maintenance différents des travaux de réaménagement du pôle transport qui eux entraineront bien une fermeture le 3 avril comme annoncé initialement. La signalétique sera de ce fait remplacée le 22 mars pour indiquer cette différence.

M. Chavonnet tient à faire part de son vif mécontentement sur cette fermeture prématurée de l'ascenseur qui est contraire à ce qui avait été annoncé lors des premiers échanges sur les travaux du pôle transport.

19) Signalétique autour du périmètre de chantier RATP

M. Chavonnet indique que la signalétique est inexistante sur l'emprise de chantier RATP et souhaite savoir ce qui va être mis en place.

Mme Duplain indique qu'un dispositif de communication sera mis en place une fois les palissades définitives installées.

Mme Duplain se charge de monter une réunion avec les membres du comité de suivi pour leur présenter ce dispositif de signalétique.

20) Éléments de mobilier du futur jardin

M. Chavonnet souhaite savoir s'il serait possible de voir ce que seront les éléments de mobilier du futur jardin.

M. Hucher propose d'organiser une visite pour présenter aux membres du comité ces éléments de mobilier le lundi 25 mars à 12h.

21) Poids maximum de neige supporté par la Canopée

M. Chavonnet souhaite savoir quel est le poids maximum de neige que pourra supporter la Canopée.

M. Hucher indique que la structure de la Canopée est conforme à la réglementation en vigueur. M. Hucher remet à M. Chavonnet le texte règlementaire concerné.

22) Supports d'information sur travaux RATP

M. Chavonnet souhaite connaître les dates de sortie des différents supports de communication qui seront mis en place en lien avec les travaux RATP.

Mme Duplain indique la Lettre Info N°2 sortira le 27 mars avec un tirage à 3 000 exemplaires. Le périmètre de distribution sera transmis au comité pour information. Le site internet dédié au pôle transport sera mis en ligne le 25 mars. Concernant la ligne téléphonique, voir la réponse faite par la RATP lors de la réunion publique du 29 janvier.

23) Kiosque à journaux de la place de la pointe St Eustache

M. Chavonnet demande quand ouvrira le kiosque situé sur la place de la pointe St Eustache.

M. Hucher indique que selon les informations transmises par Mediakiosque, le kiosque est désormais raccordé en électricité mais en attente de l'avis du Consuel (bureau de contrôle systématiquement consulté avant tout branchement ERDF). La nomination d'un gérant est longue et est espérée pour l'été 2013.

-

**Le prochain comité aura lieu le
JEUDI 18 AVRIL 2013 A 17h
au local d'information du public**